

C - LE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DIVERSES ET LA PERCEE DE L'INDUSTRIE SPONTANNEE.

A l'essor de la métallurgie à partir de 1955, correspond le développement des industries diverses de transformation. Dans la région ASSEDIC, la croissance de l'emploi se rapproche de celle du secteur privé de la métallurgie : de 4800 à 6400, au lieu de 4600 à 6800, entre 1964 et 1973. Parallèlement, leur part dans le chiffre d'affaires de l'arrondissement de Roanne augmente aussi vite que le C.A. de l'ensemble de l'industrie : + 125% de 1966 à 1972. On observe aussi le renforcement du bâtiment, dont l'effectif salarié augmente de 18% dans la région ASSEDIC et de 130% dans l'arrondissement de Roanne en dehors de l'agglomération. Au contraire, on assiste à la stagnation des vieilles industries de pondéreux (céramiques, cuir, papier) dont la part tombe à 3% de l'emploi et de 10 à 6% du chiffre d'affaires.

La faiblesse des industries de transformation avant 1955 est paradoxale pour une région de main d'oeuvre habile et peu exigeante. D'autant plus que la position centrale de Roanne rachète largement les inconvénients de l'éloignement des grands axes de communications, inconvénients limités en l'occurrence par la faible incidence du coût des transports sur le produit fini. Comme nous l'avons relevé précédemment pour la métallurgie, cette faiblesse était une nouvelle manifestation du monolithisme textile, particulièrement marqué en dehors de la ville-centre, qui rassemblait presque toutes les industries diverses. Or elle n'occupe plus aujourd'hui que la moitié des effectives qui y sont employés.

En effet la croissance observée récemment n'est pas redevable aux industries anciennement implantées, mais à des initiatives nouvelles, le plus souvent d'origine rurale. On constate un phénomène semblable pour le bâtiment : à sa stabilisation dans l'agglomération de Roanne, s'oppose son dynamisme en dehors d'elle. Enfin les décentralisations, dans lesquelles nous inclurons celles qui ressortent de la métallurgie, tant l'emporte le caractère d'industrie de main d'oeuvre, ont pris une certaine importance là où la reconversion du textile s'est le plus mal faite.

#### *I - PERMANENCE ET INERTIE DES INDUSTRIES DIVERSES ANCIENNES*

Industries de transformation des matières premières locales, comme la terre cuite et la tannerie, ou industries de manutention et de petite transformation comme le crayon et la papeterie, ces activités souvent antérieures à la mécanisation du tissage du coton, n'ont pu se maintenir que par un effort de restructuration, parfois imposé de l'extérieur. Mais comme elles appartiennent à des branches où la demande est stable et qu'elles souffrent des faiblesses inhérentes à la succession des générations dans l'entreprise familiale, leur importance relative ne fait que diminuer : de 40% du chiffre d'affaires de la ville en 1900, leur part pour l'arrondissement de Roanne est tombée à 20% en 1936 avec le bâtiment, et sans lui à 7,5% en 1972 (1).

##### *1 - Les industries pondéreuses : tannerie et céramique*

Tannerie et terre cuite sont de vieilles industries de terroir, toujours aux mains des familles qui les ont fondées. Industries de pondéreux, elles utilisent une main d'oeuvre de manoeuvres longtemps mal payés et peu stables, composée aujourd'hui d'étrangers pour les deux tiers dans les tuiles et briques et dans le travail de "rivière" en tannerie (2). Mais la comparaison s'arrête là. La céramique, qui bénéficie de l'accroissement et de la diversification de la demande ainsi que de rapides progrès techniques, évolue davantage que la tannerie.

La tannerie roannaise est l'héritière des petits ateliers dispersés le long des rivières aux eaux pures. Des trois entreprises qui se sont modernisées au XIX<sup>e</sup> Siècle, la plus récente, fondée en 1884, a fermé en 1953. Le grand mérite des deux autres est d'avoir maintenu la production de la place à 4.000 tonnes par an, soit 5 à 6% de la production nationale, dans une branche en régression, à cause de la concurrence du plastique. 225 tanneries sur 300 ont disparu depuis 1945 et l'on connaît les difficultés du groupe le plus important, les Tanneries du Puy. Ici, les Tanneries du Centre (110 ouvriers et 10 millions de C.A.) font le cuir à semelle et le cuir de dessus. Les Tanneries Fortier-Beaulieu Jeune (130 ouvriers et 15 millions de C.A.) y ajoutent une spécialité qui date de l'essor du tissage, les cuirs pour métier à tisser (manchons, fouets de chasse, courroies). Elle représente encore 15 à 20% du C.A. et est exportée à 80%. Les exigences du cuir industriel ont fait préférer les bêtes rondes des abattoirs de Bressuire et d'Orléans, à l'approvisionnement en charolais. Les bâtiments et le matériel sont anciens. Les investissements ne représentent qu'un pour cent du C.A. La productivité augmente lentement et la main d'oeuvre représente toujours 20 à 25% du C.A. Elle a peu diminué depuis 1930, où elle était de 400 pour les 3 usines. Les salaires des ouvriers de fabrication sont un peu au-dessus du SMIC. L'industrie de la chaussure, introduite par une entreprise de Nancy (Claude et Cie, 150 ouvriers en 1927), installée ici pendant la guerre 14-18, ne s'est pas maintenue.

La terre cuite a un passé prestigieux : de la poterie romaine à la faïence du XVIII<sup>e</sup> Siècle, sans oublier les fours à feu de bois pour la brique entretenus par des gens venus du Nord et de la Creuse. Cette réputation trouve son origine dans les qualités de l'argile : elle est peu gélive grâce à l'absence de calcaire, plastique et résistante au feu grâce à sa forte teneur en alumine, résistante grâce à sa forte teneur en silice libre. Aux trois qualités d'argile, la terre à brique, la terre à potier de Marcigny, qui se moule facilement, et la terre à grès de Parigny, correspondent les trois spécialités qui se sont conservées, en se concentrant, en se modernisant ou en se transformant radicalement. La tuile et la brique continuent de marquer le paysage par les carrières et les vastes installations souvent désaffectées. Il existait encore en 1930 dix tuileries industrielles et quelques tuileries artisanales, qui occupaient un millier d'ouvriers. Beaucoup ont fermé au moment de la grande crise (3). L'expansion reprend à la Libération et les techniques nouvelles pénètrent rapidement, comme l'étirage sous vide, qui donne à la pâte une bonne plasticité, et les séchoirs à chambres et à tunnels qui remplacent les séchoirs à air libre aux multiples ouvertures. Mais les premiers fours à tunnel pour la cuisson continue sont installés seulement en 1963. Ce retard aurait pu avoir des conséquences graves si une restructuration

ne s'était opérée en 1970. Les deux sociétés Cancalon, qui exploitaient chacune une usine au lieu-dit les Tuileries de Mably, de part et d'autre de la route de Paris, fusionnent. La nouvelle société ferme l'usine ouest et l'usine de Saint-Germain-Lespinasse, rachetée à la société de négoce de matériaux de construction qui l'avait acquise. Elle agrandit la tuilerie est et construit à proximité, en association avec le self-made-man italien, qui en 1951 avait repris la tuilerie de Pouilly-sous-Charlieu, une briqueterie moderne sous la raison sociale de Roanne-Briques. Tout cela permet à Roanne de retrouver sa place sur le marché régional, dans un rayon de 200 km. pour la tuile et de 100 km. pour la brique. Aujourd'hui, la région produit annuellement 4.000 tonnes de tuiles, soit 4,5% de la production nationale; 12.000 tonnes de briques, dont les deux-tiers à Roanne-Briques et l'autre tiers à Iguerande, pour les briques de galandage, soit 1,5%; enfin 7.000 tonnes de boisseaux de cheminée, en grande partie exportés, à Pouilly-sous-Charlieu et à Briennon, soit la moitié de la production nationale. De 1960 à 1970, la productivité a plus que doublé et continue d'augmenter de 6 à 7% par an, grâce à des améliorations de détail, dans la manutention principalement. Comme la demande n'augmente guère, la main d'oeuvre qui fait pourtant les 3 X 8 est réduite à 330 salariés. Sa part dans le prix de revient est tombée de 50 à 60% avant 1963, à entre 35 et 45% selon les fabrications. Les ouvriers sont logés en cités et leurs salaires sont nettement au-dessus du SMIC.

On sait que le groupe Porcher, constitué à partir de la fonderie ardennaise de Revin, a repris en 1952 l'usine de pots et de tuyaux en grès Picard au Coteau, dernier représentant des faïenciers roannais, pour approvisionner en appareils sanitaires le centre et le sud-est de la France. Elle occupe aujourd'hui 250 ouvriers, dont la moitié d'étrangers qui habitent les villages voisins, et réalise 25 millions de C.A., soit le dixième du groupe. Si la carrière de Parigny est toujours utilisée, l'essentiel de l'argile vient des Charentes par wagons. Pour la poterie, au contraire, c'est une famille du pays qui a maintenu la tradition à Marcigny. Il restait trois ateliers, qui employaient entre 5 et 20 personnes au début du siècle. L'un d'eux va devenir en 1910, la manufacture Henry, qui s'équipe d'une machine à vapeur. Elle persévère pendant la période entre 1935 et 1950, quand la poterie paraît périmée. De 50 ouvriers en 1950, elle passe à 135, ce qui la classe parmi les cinq plus importantes usines françaises et sa production qui était de 1.000 tonnes par jour en 1950 a quadruplé. Elle a monté trois fours à tunnel en 1960, 65 et 70, ce dernier fonctionnant au gaz. La poterie culinaire, qui a longtemps fait jeu égal avec la poterie horticole, se développe actuellement très vite : elle représente 80% du C.A. et trouve des débouchés à l'exportation.

## 2 - Les industries de petite transformation.

On en a vite fait le tour, car elles ne fournissent guère plus d'un millier d'emplois. L'industrie du crayon remonte à l'installation en 1855, sur une chute du Rhins à Régny, de la principale usine de la société qui exploite le brevet déposé par Nicolas-Jacques Conté en 1794. Aujourd'hui elle ne représente plus que 20% de l'activité du groupe Blanzly-Conté-Gilbert. L'usine Corgié, à Roanne, fondée en 1922, a une importance équivalente : une centaine de salariés, 5 millions de C.A. et le cinquième de la production française en crayons graphite et de couleurs.

La transformation du papier tire son origine de la présence de papeteries. Une société parisienne installe en 1891 une manufacture d'enveloppes. Elle est intégrée en 1951 au groupe Navarre, qui avait monté en 1935 sa propre unité de fabrication. Cette activité continue à se développer malgré l'arrêt de la production du papier. Elle comprend une unité de coupage à façon (80 salariés), la division enveloppes (550 emplois) qui fournit plus de la moitié de la production française et la division cahiers et agendas (225 emplois). Le personnel est essentiellement féminin et la valeur ajoutée est très faible : la part des charges de main d'oeuvre est de 20% pour les enveloppes et de moins de 10% pour les cahiers. On constate semblable évolution à la vieille papeterie de Villerêt (50 salariés), qui se survit dans la fabrication... de serpentins et confettis.

Une entreprise particulièrement dynamique, la SDROPA, dont le chiffre d'affaires a doublé de 1972 à 1974 et qui occupe 70 personnes, résulte du transfert à Roanne d'une affaire de négoce parisienne, en 1940. Maintenu comme filiale pour la distribution du papier dans l'ex-zone libre, elle est devenue indépendante en 1970 et a développé la transformation (découpage du papier en bobines, bobinettes et rouleaux de tickets, production de papier autocopiant sans carbone), qui représente aujourd'hui 20% du C.A. de l'industrie du papier et carton dans l'arrondissement.

Les industries alimentaires n'étaient représentées que par quelques moulins d'importance locale, quelques petites biscuiteries, distilleries et fabriques de boissons gazeuses sur les sources d'eau minérale. Plus importante a été la confiserie Favier-Millat à Roanne, qui eut 12 millions de C.A. et occupa jusqu'à 120 personnes en 1970, sans compter les embauches temporaires à l'approche de Noël pour emballer chocolats et "papillottes". Après la mort du "père Favier", elle fut intégrée en 1972, en même temps que les chocolats Revillon de Lyon, au groupe laitier Bongrain, connu par ses fromages à pâte molle comme "le Caprice des Dieux". Des erreurs de gestion et les frais consécutifs au transfert dans le tissage Déchelette au Coteau, entraînèrent une quarantaine de licenciements en 1972.

Notons encore quelques affaires de tabletterie (plateaux de bois et de métal, souvenirs pour pèlerinage et villes d'eau, glaces fantaisie) montées pendant la guerre 14-18, alors que les importations d'Europe Centrale étaient arrêtées. La maison Germonde emploie toujours une cinquantaine de personnes à Charlieu, mais l'atelier de Semur-en-Brionnais d'égale importance a été fermé en 1951. Il y a enfin quelques affaires de jouets sans grande importance, sauf l'usine Devillaine, également à Charlieu qui avait encore 150 salariés en 1968 et dut fermer en 1971.

Les industries diverses qui se sont enracinées témoignent d'une remarquable permanence, mais d'une inertie non moins étonnante, dans la mesure où elles n'ont pas été des pôles de développement, à l'inverse même du tissage, auquel se sont substitués la bonneterie, la confection, le tissu éponge et le voile tergal. Au contraire, les industries pondéreuses comme la tuilerie et la tannerie n'ont pas donné naissance à un secteur aval, ou bien celui-ci tourne très vite court et se réfugie dans l'article traditionnel dans le cas du papier. Les industries "historiques" de petite transformation n'explorent pas les voies nouvelles. Le crayon ne s'est pas prolongé dans le stylo - bille, ni la tabletterie dans le plastique. On peut rapprocher cette incapacité de mutation des vieilles industries du cas stéphanois, souvent décrit pour la bicyclette, qui a laissé à d'autres régions le cyclomoteur. La diversification de l'industrie après 1955 n'a pas grand chose à voir avec ces vieilles racines.

## II - LE RENFORCEMENT DU BÂTIMENT -

Le bâtiment et les travaux publics fournissent 20 emplois pour mille habitants, ce qui est inférieur presque de moitié au taux français. Cela ne surprend pas pour une région qui ne connaît ni le grand tourisme ni une forte croissance urbaine. Il n'empêche que depuis la crise de 1965, les effectifs ont augmenté de 18%, ce qui est supérieur à la moyenne du pays. Cette situation relativement favorable tient à la présence de deux grandes entreprises, dont l'une de dimension nationale pour la construction industrialisée, qui travaillent en grande partie hors de la région. Localement elles exercent une situation de monopole pour le gros oeuvre et la maçonnerie, ce qui gêne le développement normal des petites et moyennes entreprises générales. Cela se ressent dans la stagnation de l'emploi dans l'agglomération de Roanne, malgré le développement de la construction depuis 1966. Au contraire, on assiste à la multiplication et même à l'essor grâce à l'association, d'affaires artisanales dans les zones de desserrement des villes et dans certains secteurs de tradition manufacturière.



Tableau 6 - Evolution de la répartition des salariés du bâtiment (4)

Nombre de salariés	1966	1973
aggl. de Roanne - grandes entr. (G.P et L.M.)	1.555	1.450
- autres entreprises	2.120	2.220
reste région ASSEDIC	1.025	1.865
Total	4.700	5.535

### 1 - une entreprise de dimension nationale dans le secteur industrialisé

L'entreprise Grangette et Passager fait à elle seule, plus du tiers du chiffre d'affaires de l'arrondissement, soit 100 millions en 1973, dont les deux tiers dans le secteur industrialisé, sur marchés publics répartis entre six régions de programme : Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté, Auvergne, Limousin, Centre.

Née de la fusion en 1929, à l'occasion de la construction des Pape-teries Navarre, d'une entreprise de béton armé (Grangette) et d'une entrepri-se de maçonnerie (Passager), elle a une activité locale, jusqu'à ce qu'en 1957, elle soit une des premières en France à opter pour la construction in-dustrialisée. Elle devient alors entreprise générale, livrant clés en mains et faisant travailler des sous-traitants pour le second oeuvre. Elle applique les procédés de préfabrication, mis au point par l'ingénieur Barest, qui con-sistent à faire assembler par des monteurs des éléments préfabriqués, appro-chés par les engins de levage (panneaux de façade avec encadrement des portes et fenêtres, éléments de plancher, d'escalier...). Avec cinq autres entrepri-ses, elle fait partie de GIPROBA (Groupement Interprofessionnel pour la re-cherche et l'amélioration de la technique des procédés Barests), qui dispose d'un bureau d'études à Paris et répartit entre ses membres les marchés publics, en fonction de la proximité géographique. En effet, l'Etat fait appel le plus possible à la construction industrialisée, plus économique. Il l'étend des HLM (concours de 1957), à l'Education Nationale (concours de 1963) qui en sera le fer de lance et l'a en quelque sorte popularisée par les innombrables cons-tructions scolaires, toutes semblables, avec leurs façades en panneaux de graviers roses. Puis il l'étend aux centres des impôts (concours de 1970), à la santé (concours de 1970 pour les unités de soins normalisés) et aux foyers pour travailleurs migrants (concours de 1971).

L'apport du secteur industrialisé a entraîné un très fort accrois-sement du C.A. qui, en francs 1963, toutes taxes comprises, s'élève de

4 millions en 1957, à 27 en 1963, 50 en 1967 et 70 en 1973. La main d'oeuvre passe de 400 en 1957 à entre 800 et 1000 dix ans plus tard, suivant la saison et la conjoncture. Elle n'augmente plus depuis 1967 en raison des progrès de la productivité : en 1973, il ne faut plus que 28.000 heures pour construire un CES 600, au lieu de 45.000 en 1967. Les chantiers ont tendance à se déplacer vers l'est. En 1967 on les trouvait surtout dans la région stéphanoise, le Puy-de-Dôme, où l'agence de Clermont-Ferrand faisait 30% du C.A., l'Allier et la Saône-et-Loire. Actuellement, l'entreprise essaye de se renforcer sur l'axe rhodanien. Il en résulte un changement d'organisation. Les deux agences autonomes de Roanne et de Clermont-Ferrand sont remplacées par les quatre centres de travaux de Roanne, Clermont-Ferrand, Chalon-sur-Saône et Lyon, alors que le siège social au Coteau se charge maintenant de la gestion et des études.

Mis à part la fonction directionnelle, l'entreprise a peu de liens avec sa région d'origine, qui fournit une part modeste de son activité. Les panneaux lourds viennent des établissements Morin, à Gilly, au nord de Digoin, qui exploitent des gravières le long de la Loire. Les ouvriers recrutés sur place pour la durée du chantier logent dans des baraquements temporaires. Depuis 1967 ce sont pour les trois quarts des étrangers; les portugais, qui étaient les plus nombreux depuis 1967, sont progressivement remplacés par des turcs, des marocains, et tunisiens. On retrouve la région roannaise au niveau de la sous-traitance pour le second oeuvre, mais de façon non exclusive et finalement assez faible : une cinquantaine d'emplois. Grangette et Passager, à la recherche d'entreprises, qui appliquent les normes du travail industrialisé, en a retenu une de Roanne pour l'électricité et une de l'Hôpital-le-Mercier, au nord de Marcigny, pour la menuiserie. Mais pour le chauffage et le sanitaire, elle s'adresse à une maison du Creusot et pour les gros marchés de peinture, aux agences de Dôle et de Lyon de la quatrième affaire française en la matière, la SAGEX.

## *2 - le monopole des grandes entreprises roannaises sur le gros oeuvre et la percée des entreprises artisanales en dehors de l'agglomération*

Pour le dernier tiers de son activité, Grangette et Passager continue de pratiquer la construction traditionnelle (5). Elle se trouve à égalité avec une autre entreprise roannaise, Leschel et Millet (650 salariés en 1968, 500 en 1973, avec 30 millions de C.A.). Celle-ci, fondée également au début du siècle, comporte un important secteur de travaux publics, centré sur l'assainissement et l'adduction d'eau; elle a une importante agence au Chambon-Feugerolles, près de Saint-Etienne. Toutes deux travaillent pour moitié hors de la région, ce qui ne les empêche pas de réaliser 80% du chiffre d'affaires de l'arrondissement pour la maçonnerie et le béton armé et d'enlever, souvent

associées, les gros marchés publics et privés. Cette position de monopole est encore renforcée par le contrôle de Grangette et Passager, sur la principale société qui exploite les gravières de la Loire: elle fournit 80% des 200.000 tonnes de matériaux qu'on en retire. Notons qu'à cette extension des grandes entreprises roannaises en dehors des limites de la région, répond le quasi-monopole des grandes entreprises nationales comme Alstom ou régionales comme la Compagnie Téléphonique Forézienne, qui ont toutes deux une agence importante à Roanne, pour les installations électriques et électroniques complexes.

Derrière les deux grandes, on ne trouve que de petites entreprises de 15 à 50 ouvriers, réduites à une activité locale, et qui n'ont pas pu se développer. Il y a eu d'assez nombreuses faillites depuis 1966. Cela explique que dans l'agglomération de Roanne, en dépit de la vitalité des entreprises de second oeuvre, dont quelques unes dépassent les cent salariés, l'emploi augmente lentement, et qu'il diminue dans les centres secondaires comme Charlieu et Saint-Just-en-Chevalet, où il est passé respectivement de 203 à 143 et de 116 à 93, entre 1966 et 1973.

Cependant, à une certaine distance de Roanne, on assiste au développement rapide de la branche, là où il n'y avait que quelques artisans de village. C'est particulièrement vrai dans la Côte Roannaise, entre Changy et Villemontais, où le nombre de salariés est passé de 45 à 133. Certes la multiplication des résidences principales y a été rapide, mais elle ne le fut pas moins dans la plaine, où on constate pour huit communes de la rive gauche (6), un accroissement beaucoup plus faible, de 127 à 159 salariés. C'est que, sur ce site de côteau, l'emporte la maison individuelle très soignée pour laquelle les entreprises de la ville sont moins bien placées. Plus inattendu encore est l'essor du bâtiment dans certains secteurs de la montagne manufacturière, où les constructions neuves sont peu nombreuses autour de Saint-Symphorien-de-Lay et, dans le Haut-Beaujolais, à Cours et dans des bourgs comme Belmont et Le Cergne. Comme il s'agit d'artisans locaux qui traitent des chantiers extérieurs et comme la main d'oeuvre étrangère est pratiquement absente à l'origine, cet essor apparaît comme un transfert de l'esprit d'initiative autrefois accaparé par le textile. Dans le Haut-Beaujolais, il prend une forme originale en s'appuyant sur l'association. A Cours, trois entreprises de création récente, une de maçonnerie, une de plâtrerie et l'autre d'électricité, se sont groupées pour enlever des adjudications d'HLM à Roanne, Belleville-sur-Saône et Tarare. Elles ont respectivement aujourd'hui 96, 51 et 28 salariés. A Belmont deux maçons, un menuisier-charpentier, un plombier et un électricien ont fondé une entente artisanale, sous l'appellation de "La Maison Beaujolaise". Ils ont commencé par restaurer de vieilles fermes, puis quand elles sont devenues rares, à partir de 1967,

ils se sont mis à construire des maisons neuves de cachet rustique, principalement dans la Côte Roannaise et la vallée de l'Azergues. Dès 1969, ils doivent faire appel à des étrangers. En 1973, ils occupent une cinquantaine de salariés.

### III - L'APPARITION DE NOUVELLES INDUSTRIES, UN FAIT SPECIFIQUEMENT RURAL

L'industrie agro-alimentaire fait travailler aujourd'hui près de 1700 personnes pour l'ensemble de la région, alors qu'elle n'en occupait guère plus de 500, concentrées dans l'agglomération roannaise, en 1955. L'industrie du bois en occupe un millier, alors que l'on ne trouvait que quelques scieries artisanales. L'essentiel de cette croissance s'est fait à la campagne et dans les petites villes, à partir d'initiatives locales, qui ont tiré profit du déterminisme géographique (présence de forêts ou climat favorable à la salaison), mais qui l'ont aussi transgressé. Les autres industries spontanées ne comptent guère que quelques centaines de travailleurs et ne favorisent pas particulièrement Roanne.

#### 1 - les industries agricoles et alimentaires

Hormis quelques moulins et quelques boulangeries ou charcuteries, dont la réputation dépasse leur village, le secteur tient en 1955 une place bien modeste et spécifiquement urbaine. On trouve à Roanne deux laiteries et une torréfaction de café, qui répondent aux besoins de la population, et aussi l'importante chocolaterie, qui comme la distillerie de Thizy, doit son implantation à la réussite d'un homme. Au mieux, ces affaires ont profité de la croissance générale de la consommation, mais elles ne sont pas à l'origine des initiatives nouvelles, que l'on doit aux négociants et aux artisans des bourgs.

La salaison occupe aujourd'hui plus de 500 salariés et réalise un C.A. de 80 millions. A l'origine, on trouve les charcutiers réputés de la montagne, car à 600-800 mètres d'altitude, les conditions climatiques sont excellentes pour le séchage naturel du jambon et du saucisson. Ils se contentaient de tuer les cochons du pays et la fabrication restait artisanale et familiale : une des fabriques les plus anciennes, fondée en 1905, ne faisait travailler que cinq personnes à la veille de la guerre de 1939. Il en allait tout autrement dans les Monts du Lyonnais, où Saint-Symphorien-sur-Coise était déjà une petite capitale de la salaison, surtout grâce à la présence d'Olida, qui avait racheté en 1928, une entreprise locale centenaire et qui comptait 150 ouvriers en 1939 (7). Ici, les boutiques vont se transformer à partir de 1955 en petites usines et grandir avec la croissance de la demande, particulièrement forte en été, période des vacances et des piques-niques. On compte

aujourd'hui quatre moyennes entreprises entre 80 et 100 salariés et entre 15 et 20 millions de C.A., établies à Panissières (avec une annexe établie en 1973 à Villechenève), Violay, Mardore où a été conservée une sécherie, alors que l'usine a été transférée près du Coteau, et enfin Charlieu. Il y a aussi cinq ou six petites affaires, d'une ou de quelques dizaines de salariés, qui tentent leur chance. Il faut faire venir les porcs des élevages intégrés des régions limitrophes, particulièrement de l'Allier. Dans l'agglomération de Roanne, on trouve quelques marchands de porcs qui se sont faits salaisonniers.

C'est plutôt par le biais de l'élevage intégré, que le négociant s'est fait industriel. C'est le cas d'un volailler de Monsols, ce bourg perdu aux confins des Monts du Beaujolais et du Charolais. Il pousse les agriculteurs dans un rayon de 50 kilomètres, à monter des poulailleurs et passe contrat avec eux; il constitue son propre élevage de dindes. En 1966, il ouvre un abattoir moderne de 250 m<sup>2</sup> qu'il complète quelques années plus tard par un atelier de découpe et de préparation de 640 m<sup>2</sup>. Il occupe plus de cent salariés, dont une vingtaine d'étrangers. La vente en l'état de poulets ne forme plus que le tiers du chiffre d'affaires, à égalité avec les rôtis de dindes, popularisés par la publicité sous la marque "Père Dodu", et avec les préparations. Le même processus de déclin de l'élevage à la ferme pousse M. Morlat, l'un des nombreux marchands de Saint-Martin-d'Estreaux, qui était un centre important du commerce des porcs pour l'est du Bourbonnais, plutôt que de voir décliner son activité, à monter en 1957 une fabrique d'aliments du bétail. Cette initiative est à l'origine du complexe ORGEX, qui réalise 100 millions de C.A. L'usine d'aliments du bétail est la plus importante de la région, avec une production de 60.000 tonnes par an, absorbés pour les deux tiers dans les départements de la Loire, de l'Allier et de Saône-et-Loire. Très automatisée lors des transformations de 1971, elle n'emploie plus que 90 salariés. Pour assurer une base de ventes garanties aux farines, la firme constitue deux groupements de producteurs, l'un de porcs, l'autre de poulets de chair liés par contrat avec elle. La difficulté pour ces derniers d'être rémunérés à un prix convenable pousse ORGEX à construire en 1963 un abattoir de volailles. Celui-ci emploie 80 ouvriers et, comme les ét. Laurent de Monsols, sort des produits de plus en plus élaborés. Il traite trois millions de poulets et 400.000 dindes par an, commercialisés sous la marque CALA. La société s'est dotée d'une station expérimentale, qui porte sur les volailles et la sélection porcine. Elle propose en outre depuis 1961, aux éleveurs, par l'intermédiaire d'Eurolab, des produits para-vétérinaires et phyto-sanitaires. De l'intégration verticale, notre <sup>ex-</sup> marchand de porcs passe à l'intégration horizontale. En 1966, il participe pour moitié à la Société Saint-Vite, du nom du village du Lot-et-Garonne, proche de Fumel, où est construite une usine d'aliments

du bétail, qui vend sous la marque ORGEX. Les circonstances économiques récentes ont remis à l'étude le projet de construire deux nouvelles unités à la périphérie ouest de l'aire de vente (8). A plus petite échelle, quelques meuniers, comme celui de Saint-Vincent-de-Boisset, se sont reconvertis dans la fabrication d'aliments du bétail. Un marchand de produits agricoles de Régnay, qui s'était d'abord intéressé à la dessiccation de la luzerne, a transféré sur le terroir de Saint-Priest-la-Roche, pour éviter les nuisances, une usine de dessiccation de fumier, très automatisée et de forte capacité (9).

On trouve encore des boulangers à l'origine de biscuiteries : deux petites affaires récentes (5 à 6 emplois) à Belleruche près de Belmont et à Saint-Denis-de-Cabanne et deux affaires plus importantes (100 emplois à elles deux), antérieures à la guerre de 1939, à Renaison, l'une spécialisée dans les cakes, l'autre dans les biscuits à la cuiller. Hormis le complexe "élevage-viande", plus commercial qu'industriel, établi par un petit agriculteur à la périphérie de Roanne (10), l'initiative paysanne est absente. On aurait pu la trouver par le biais des coopératives et, dans ce pays montagneux de petites exploitations, spécialement par le biais de coopératives laitières. Mais la Coopérative de Roanne qui commercialise les trois quarts de la production du Roannais, n'a jamais fait plus que la pasteurisation, même avant son intégration à l'Organisation Régionale Laitière Coopérative (ORLAC) en 1962. Il existe quelques petites laiteries industrielles, l'une à Riorges, qui ravitaille l'agglomération en lait et produits frais (45 salariés) et des beurreries-fromageries à la périphérie est, dont la plus importante est l'Essor Laitier de Balbigny (50 salariés et 20 millions de C.A.). Seule la Coopérative de Tarare sauve l'honneur. Son importance n'est pas négligeable, puisqu'elle ramasse 25 millions de litres de lait par an, soit les deux tiers de la collecte de la Coopérative de Roanne, qui sont fournis par un millier de producteurs répartis entre Amplepuis, la vallée de l'Azergues et Bussières. Elle en traite 60% et expédie le reste sur l'usine de poudre de lait de Mâcon-Belleruche. Créée en 1941 pour faciliter les exigences du ravitaillement, elle commence la transformation en fromage en 1951, quand sont apparus les premiers excédents. Elle se tourne vers les produits régionaux de qualité, fromages à pâte molle comme les cailloux, le rustic, le tarare-crème. Elle évite ainsi la concurrence des grandes entreprises soucieuses de production intensive et peut rémunérer le lait à un prix supérieur à celui généralement pratiqué. Elle emploie plus de 80 salariés.

## 2 - *Le développement des scieries en montagne et l'essor inattendu de la menuiserie du bâtiment.*

Les premières transformations du bois sont souvent la seule source

d'emplois, en dehors de l'agriculture, dans les communes les plus élevées des Monts de la Madeleine et des Monts du Beaujolais. Là encore, les années 55 marquent un tournant, favorisé par les disponibilités de plus en plus grandes en bois d'oeuvre, grâce à la mise en coupe des surfaces reboisées, particulièrement des premières plantations de sapins douglas, qui trouvent ici des conditions particulièrement favorables à leur croissance. Alors que la saboterie et la boissellerie achèvent de disparaître, beaucoup de petites scieries, fixées sur une chute d'eau, vont se moderniser, se mécaniser, accroître leur capacité et se lancer dans la transformation : caisserie, parqueterie, charpente, bois de coffrage. Une concentration s'opère. Les établissements de 5 à 15 salariés ne sont pas rares. Les établissements plus importants (une quarantaine de salariés) correspondent à des fabrications plus élaborées : rouleaux pour les câbles à Belmont, étals de boucher ou mobilier de jardin à Saint-Just-en-Chevalet. L'esprit d'imitation et d'émulation a laissé peu de place aux initiatives extérieures. La plus grande scierie, celle de Saint-Nizier d'Azergues, qui traite 3.000 m<sup>3</sup> de bois par an et occupe 50 ouvriers, est une exception : elle appartient depuis 1933 à un marchand de bois des environs de Villefranche-sur-Saône (11). Auparavant, les grands établissements se situaient dans la plaine : c'est le cas de celui du Coteau, fondé en 1902, le seul qui subsiste dans l'agglomération de Roanne. Il transforme en charpente, parquets, agglomérés, des bois venus de Haute-Loire et du Puy-de-Dôme (22 salariés). La scierie et les premières transformations fournissent aujourd'hui 500 emplois, regroupés pour l'essentiel dans quelques villages : Saint-Just-en-Chevalet et Saint-Priest-la-Pugne pour les Monts de la Madeleine, Poule, Claveisolles et Saint-Nizier pour le Haut-Beaujolais.

Les autres industries du bois n'ont que peu de rapports avec la proximité de la matière première. L'ameublement "indigène" est représenté dans les villes, par quelques petites entreprises, tout juste sorties du stade de l'artisan ébéniste. La plus importante est une fabrique de meubles de style à Balbigny qui occupe une cinquantaine de salariés. Ce n'est pas là l'essentiel. Notre région, qui ne présentait pour cela aucune prédisposition, est devenue, avec l'Ouest, un des principaux centres français d'une activité nouvelle : la menuiserie industrielle de bâtiment. A la construction traditionnelle, correspond le menuisier qui fabrique et qui pose. En même temps que la construction moderne impose des modèles standardisés, l'artisan tend à n'être plus que poseur. Son importance comme fabricant recule très rapidement et la menuiserie industrielle, pratiquement inconnue en 1950 fournit 30% du marché national en 1970 et 40% en 1974. La croissance est très rapide : elle atteint des taux annuels de 20 à 30%. Son organisation est originale : elle est en majeure partie aux mains de groupements d'artisans de petites villes ou de

villages. Le groupe dispose de services techniques et commerciaux communs, ce qui permet à chacun de ses membres, spécialisé dans une fabrication propre, de dominer les problèmes de conception et de gestion et d'utiliser les méthodes industrielles.

L'initiateur de la formule est un menuisier de Cluny, Bardon, qui en 1951 a réuni treize entreprises de sa connaissance, réparties à peu près dans toute la France, dans l'Ouest, le Nord, l'Est, les Alpes du Nord, ainsi qu'à Dijon et Cours. Le Groupement Industriel de Manufactures de Menuiseries (G.I.M.M.) s'est doté de la plus grande scierie européenne de bois exotique, qui débite 60.000 m<sup>3</sup> par an, à Nantes, et livre au même prix toutes les usines du groupe. Il représente aujourd'hui le tiers du marché national et exporte 25 à 30% de sa production, surtout en Allemagne et en Autriche. Or, l'entreprise Giraud de Cours est devenue l'une des plus importantes du GIMM et lui a donné son second P.D.G., au moment du transfert du siège de Cluny à Tassin-la-Demi-Lune, près de Lyon. Avant l'entrée dans le GIMM, la menuiserie de Cours, fondée en 1919, occupait une cinquantaine d'ouvriers dans la pose et la fabrication et utilisait les feuillus de la Nièvre et de la Haute-Savoie, ainsi que les résineux locaux pour la charpente. Depuis 1951, elle a connu une croissance annuelle de 20%, portée à 35% depuis 1969. Il y a aujourd'hui deux unités de production, de 120 salariés chacune, où l'on travaille en double équipe. Celle de Cours sort 300 portes d'entrée par jour et celle de Pont-Trambouze, ouverte en septembre 1973, assure le débit et le séchage du bois venu maintenant de Marseille, à raison de 1000 à 1500 m<sup>3</sup> par mois et la fabrication des portes isolantes. Complété par un dépôt des produits GIMM, livrés dans un rayon de 60 à 80 km., par un bureau de techniciens détachés à Lyon pour les chantiers de l'agglomération, l'ensemble représente 300 emplois.

L'exemple des Giraud donne l'idée à quelques uns de leurs confrères du Roannais de constituer leur propre groupement. Ainsi trois menuisiers de l'agglomération roannaise et des environs, un autre de l'Hôpital-le-Mercier, au nord de Marcigny, qui va être le premier P.D.G., fondent en 1970, la Fabrication Industrielle de Menuiserie Artisanale (FIMA), <sup>groupe</sup> auquel va se joindre bientôt un artisan de Tence (Haute-Loire). Ils font appel comme directeurs à des techniciens lyonnais qui ont travaillé chez GIMM et installent les services, d'abord dans un tissage désaffecté du Coteau, puis dans un autre plus vaste à Montagny, en juin 1971. Les cent ouvriers de fabrication des cinq associés sont 250 en 1974 et, pour répondre à la demande, on recrute cinq confrères d'autres régions à Saint-Genest-Malifaux, au pied du massif du Pilat, à Olliergues, au sud de Clermont-Ferrand, à Luxeuil (celui-ci fournit les volets et chassis de sapin), enfin à Condom, ce qui assure un fret de retour aux camions

qui revenaient à vide du Sud-Ouest. On recourt en outre au travail en sous-traitance, pour une soixantaine d'emplois. Comme le siège social et le dépôt central de Montagny occupent une soixantaine de personnes, le groupe fournit 600 emplois, sans compter les dépôts et les chantiers de pose développés par certains associés. Le chiffre d'affaires est passé de 8 millions en 1970 à 75 millions en 1974. FIMA est devenu le second groupement de menuiserie industrielle, avec 10% de la production, loin encore derrière GIMM (35%), mais il devance la SAFERM, dont le siège est à Challans (Vendée) et M.I.C. 2000. L'accès à la dimension nationale pose le problème du maintien du groupe dans la mouvance régionale : il est possible que les services centraux soient transférés à Lyon.

Les autres industries spontanées apparaissent bien modestes, voire inexistantes. Dans l'agglomération roannaise, on relève une fabrique de jouets en plastique créée par un épicier en gros (30 emplois) et une parfumerie, montée par un détaillant, qui a acquis une certaine importance (10 millions de C.A. et 70 salariés). En dehors de l'agglomération, ce sont les deux imprimeries d'Amplepuis et de Saint-Just-la-Pendue, qui retiennent l'attention. Cette dernière surtout, fondée après la guerre de 14 par un tisseur, qui pensait déjà à faire autre chose, occupe 100 personnes. Elle imprime, entre autres, les journaux pédagogiques de l'enseignement primaire, ce qui ne fait pas l'affaire des P.T.T., obligés de faire cheminer de lourds camions sur les routes tortueuses.

#### IV - LES CREATIONS EXOGENES

Le bâtiment, dans ses implantations récentes, l'industrie agro-alimentaire et l'industrie du bois, se trouvent aussi bien dans les zones agricoles, qu'au nord et au sud de la montagne manufacturière. C'est le même type de répartition que la nouvelle métallurgie, à la différence que celle-ci s'est fortement développée dans l'agglomération roannaise. La main d'oeuvre libérée par le textile et la modernisation des exploitations agricoles est sollicitée sur place. Quelques deux mille emplois seulement se sont trouvés disponibles pour les industries qui se décentralisent dans notre région. Elles recherchent des fabrications de biens de consommation qui ne demandent pas de formation technologique particulière, une main d'oeuvre non qualifiée, bon marché et habile, comme celle qu'utilise le textile. C'est pourquoi elles vont s'implanter dans les zones de crise profonde, là où la rénovation a tardé ou ne s'est pas faite, en particulier dans la région de Thizy (voir figure 42 )

Au rang des créations extérieures, il faut porter la mine d'uranium de Saint-Priest-Laprugne. Création de l'État sur un site imposé par la nature,

elle a en commun avec les décentralisations d'avoir fixé une partie de la population excédentaire, mais de rester étrangère au milieu local.

### *1 - la mine d'uranium de Saint-Priest-Laprugne*

C'est un cas unique dans la région d'intrusion de la civilisation technicienne et urbaine, dans la société traditionnelle, intrusion d'autant plus brutale qu'il s'est agi d'une montagne isolée aux confins des Monts de la Madeleine, des Bois Noirs et de la Montagne Bourbonnaise, où la terre livrait chichement ses richesses. Il y avait certes un passé minier: la mine de cuivre de Charrier, exploitée depuis 1866 et fermée en 1953 avait occupé 150 ouvriers; la source d'eau minérale du même hameau eut son heure de célébrité. Mais la mine d'uranium va entraîner des bouleversements bien plus profonds, à cause de l'importance des moyens mis en oeuvre, de l'arrivée de nombreux étrangers et du versement de salaires qui paraissent fabuleux. En quelques années, un vaste ensemble industriel, des villas, des H.L.M. surgissent à la limite de la forêt et au milieu des prés verdoyants (12).

Les recherches géologiques entreprises par le Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.), dès sa création peu après la seconde guerre mondiale, aboutissent à l'exploitation dès 1948, au sud de la Montagne Bourbonnaise, à Lachaux (Puy-de-Dôme) de gisements superficiels de parsonite. Ils sont épuisés en 1956, mais la laverie continue à fonctionner pour traiter le minerai extrait de Saint-Priest-Laprugne, jusqu'à la mise en route des installations sur le nouveau gisement (13). En effet la prospection commencée en 1950 dans les Bois Noirs aboutit en 1956 à la mise en évidence d'un filon de quartz contenant plusieurs milliers de tonnes d'uranium, dans un minerai de pitchblende, à teneur moyenne voisine de 1,5%/°. Les deux puits d'extraction, profonds de 200 et 400 mètres, affleurent à 800 mètres d'altitude, sur le versant de la haute Besbre, sur le flanc nord du Puy de Montoncel, à 3 km. à l'ouest du bourg de Saint-Priest-Laprugne. Ce gisement se révèle le troisième en importance : en 1967, il a livré 300 tonnes d'uranium, contre 400 pour la Vendée et 500 pour le Limousin. Les travaux sont menés par la division du Forez du CEA de mai 1958 au printemps 1960. L'ensemble minier comprend les bâtiments du carreau, les silos de stockage, la laverie; le triage électronique, qui élimine 8 à 20% de stériles de plus de 3 cm. de calibre; le concassage à 450 microns, qui transforme le minerai en pulpe, envoyée par pompage à l'usine de traitement chimique, installée à 600 mètres de là sur des pentes moins raides. Le CEA a confié la gérance de l'usine de traitement chimique à la Société Industrielle des Mines de l'Ouest (SIMO). Elle appartient à égalité à des fonds publics (C.E.A. pour 10% du capital et Caisse des Dépôts et Consignations pour 40%)

et à la Société Kuhlmann, qui en assure la direction générale et technique. Constituée en 1956 pour traiter les minerais de Vendée -d'où son nom- à l'usine de l'Escarprière, elle a été chargée du traitement des minerais du Limousin (usine de Bessines en 1958) et des Bois Noirs (14). L'usine de Saint-Priest-Laprugne, terminée en 1960, n'utilise plus les résines et les solvants, mais un procédé nouveau, qui permet d'aboutir à un produit beaucoup plus élaboré. La pulpe en solution, attaquée par l'acide sulfurique, est précipitée à la chaux. L'uraniat de chaux concentré, qui contient 15 à 30% d'uranium, est repris par l'acide nitrique. Après une nouvelle concentration, on obtient une solution de nitrate d'uranyle très pur, à 400 grammes par litre. L'expédition est faite en containers, par camion jusqu'à la gare de Roanne, puis par train jusqu'à l'usine de Malvezi, près de Narbonne, où a lieu un dernier affinage (15).

Le complexe minier emploie 450 personnes, soit 330 à la mine, dont 14 ouvriers au fond et 120 au jour, 140 à l'usine de la SIMO et une dizaine de prospecteurs. Plus de la moitié viennent de l'extérieur : les quinze ingénieurs, la plus grande partie des techniciens, agents de maîtrise et mineurs, que l'on a fait venir des mines de charbon de l'Allier et de Lorraine, et même d'Italie. Les environs, surtout la Montagne Bourbonnaise, ont fourni une dizaine d'électriciens et de mécaniciens, et la masse des OS et des manoeuvres. En 1963, la moitié d'entre eux habitent toujours leur hameau. L'âge moyen est peu élevé : entre 35 et 40 ans (16). A partir de 1970, les effectifs diminuent légèrement : d'une dizaine au traitement chimique, grâce aux gains de productivité, d'une trentaine à la mine. Cela est dû à la remise en cause de la politique du C.E.A.. Le programme de réalisations pour les piles et l'armement est en voie d'achèvement et la filière française à uranium naturel, graphite et gaz, est fortement critiquée en raison de son prix de revient élevé, à un moment où la diminution spectaculaire du prix du fuel redonnait l'avantage aux centrales classiques. En 1969, la production d'uranium naturel en France a diminué de 38% par rapport à 1968. La crise du pétrole et le regain d'intérêt pour l'énergie nucléaire n'auront pas de répercussions à Saint-Priest, car le gisement est en voie d'épuisement. La fin de l'exploitation est prévue pour fin 1978 ou 1979. Elle entraînera la fermeture des installations de la SIMO, car on n'a pas découvert de filons suffisamment proches, pour qu'elles continuent à être rentables. La civilisation technicienne disparaîtra aussi brutalement de ce canton des Monts de la Madeleine qu'elle s'y était introduite.

2 - les décentralisations -

Tableau 7 - Les décentralisations non textiles

Localisation	Raison Sociale	Provenance	Date d'impl.	Nbre salariés		C.A. en M.f. 1973	Export. 1973	Nature des fabricat.
				1965	1973			
St.G.Laval	Gevarm	Valence	1950	170	170	12	-	métallur.
Bg. Thizy	Tréca	Lyon	1957	210	250		(10%)	ameublem.
St.Denis de Cabanne	Modern-Tube	Paris	1960	200	360	35	3	"
Le Coteau	Beka-France	Belgique	1961	300	580	80	8	"
Balbigny	CFMF	Paris	1961	200	415	75	50	métallur.
Chambost Allières	Cincinnati CH	Lyon	1961		100			"
Bg.Thizy	SAPCA	Lyon	1966		50			métallur.
Thizy	Massilly	Paris	1967		40			"
Bg.Thizy	Presto-France	"	1969		120			imprimerie
Cublize	Vacoplas	"	1971		50			trsft.plast.
Charlieu	Comano	"	1971		65	14	1,5	jouets
St.Martin d'Estreaux	SCMEE	"	1971		70			métallur.
Roanne	Michelin	Clermont-Ferrand	1973		300			pneumatiques

L'examen de ce tableau montre bien la différenciation entre deux périodes, de part et d'autre de la grande crise de 1965. Avant 1965, se sont implantés dans toutes les zones où la réduction de l'activité du tissage créait des disponibilités d'emploi, (Saint-Germain-Laval, Thizy, Charlieu, Roanne, les contreforts des Monts de Tarare), des établissements appelés à couvrir tout ou partie du marché français, créés par des grandes entreprises nationales et étrangères. La société de literie industrielle Tréca transfère en 1957 son usine de Lyon destinée à desservir la moitié sud de la France, qui ne pouvait plus s'étendre. Le groupe métallurgique belge Béka, qui possède une importante tréfilerie à Zwevegem, au sud-ouest de Gand, était soucieux de diversifier ses activités. Il reprend une petite affaire de meubles de salon (canapés, fauteuils), qui avait pris naissance dans l'Aveyron, à Espalion et à Séverac-le-Château, et cherchait à s'implanter solidement au centre de la France. La fabrique de meubles métalliques Modern-Tube, établie par un cheminot

stéphanois aux Lilas en 1948, est vite à l'étroit dans l'atelier banlieusard. Elle se développe rapidement, après son installation dans deux anciennes usines de soierie, à Saint-Denis-de-Cabanne et elle est intégrée en 1969, dans le holding Deville, créé par les dirigeants de la fonderie ardennaise. La Région de Roanne est donc recherchée pour sa situation centrale et la proximité de Lyon, mais, comme on l'a vu, ce sont le peu d'empressement des industriels locaux et l'insuffisance des structures d'accueil qui freinent alors les décentralisations. Après 1965, en dépit des primes de la zone II et de la construction de zones industrielles, la région n'attire plus que des établissements d'une cinquantaine de salariés, détachés de moyennes entreprises à peu près exclusivement parisiennes. Elles se fixent pour la plupart dans le pays de Thizy. L'arrivée de Michelin, qui semble contredire ce schéma, constitue un fait particulier.

Le point commun à ces deux phases est la recherche d'une main d'oeuvre peu qualifiée, ce qui se traduit sur le type de production. Les classifications suivant la nature de la matière travaillée n'ont guère de significations : l'INSEE classe Modern-Tube, qui a un atelier de sellerie, dans la métallurgie et Beka ou Treca, dont la maison-mère est une tréfilerie, dans l'ameublement. Au fond, on peut distinguer les industriels qui recherchent une main d'oeuvre capable de force physique et celles qui recherchent une main d'oeuvre habile. Au premier cas, appartiennent les établissements faisant de la construction métallique lourde, comme Gevarm et la Compagnie Française de Matériel Ferroviaire (C.F.M.F.), qui monte à Balbigny des wagons spéciaux de marchandises (wagons-citernes, wagons-trémies...), exportés en grande partie en Allemagne. C'est pourquoi, comme chez Potain à Charlieu, les tisseurs de Saint-Just-la-Pendue et de Bussièrès font de plus en plus place aux jeunes en surnombre sur les exploitations agricoles de la plaine de Feurs et du sud du plateau de Neulise (17). Le second cas, de loin le plus important, renforce la catégorie des industries diverses de biens de consommation, qui se substituent partiellement au textile. Elles recrutent au début beaucoup d'anciens tisseurs, qui se sont habitués rapidement aux normes du travail automatisé. Il en va ainsi pour les trois gros établissements d'ameublement. Tréca a recruté parmi les tisseurs de Thizy; Beka parmi ceux de Roanne, de Montagny et de la rive droite du plateau de Neulise; Modern-Tube parmi les tisseurs de soie du groupe de Charlieu. Il en va ainsi également pour les établissements installés depuis 1965 à Thizy et dans les bourgs textiles voisins, pour l'unité de décolletage installée par Cincinnati-Chomienne à Allières et pour les ateliers de jouets <sup>jadis</sup> dispersés dans la région parisienne, que la société Comano a regroupés à Charlieu, dans deux usines de soie désaffectées. La Société de

Construction de Matériel Electrique et Electronique (C.M.E.E.), attirée à Saint-Martin-d'Estreaux, par la fermeture de la confection Robelin, a eu bien du mal à trouver dans ce fief de la bonneterie, les femmes employées à la fabrication de composants électromécaniques et de sous-ensembles. En dehors de l'agglomération de Roanne, en raison de l'attraction qu'elle exerce, la pénurie de main d'oeuvre se fait sentir très vite, quand les entreprises se développent, car les campagnes agricoles et manufacturières se dépeuplent. C'est pourquoi Modern-Tube, qui fait venir 160 de ses 360 salariés, de 30 communes réparties dans un rayon de 20 km., a dû construire en 1973, hors de la région, à Nevers, sa nouvelle usine pour les fabrications de grande série, le meuble de bureau de haut standing restant à Saint-Denis (18).

L'implantation de Michelin à Roanne en 1973 semble renouer avec l'attraction des grands établissements comme avant 1965. En fait, la firme, qui a su profiter des avantages de la zone II et de ceux concédés par la municipalité, n'avait guère d'autre choix. Où trouver en effet ailleurs qu'ici, entre le "cerveau" de Clermont et l'usine de Montceau-les-Mines, établie en 1969 et qui comprend les installations de préparation de la gomme (1500 salariés), une agglomération capable de fournir 600 emplois pour une unité de moulage ? En fait, il ne semble pas que le seuil des 300 salariés embauchés fin 1973 doive être dépassé de si tôt, car la crise du pétrole a réduit fortement la vente des pneus haute performance qui y sont fabriqués.

Les initiatives extérieures ont apporté à l'industrie régionale 3000 emplois sur les 13.500 emplois nouveaux non textiles. Leur apport, quantitativement limité face à l'industrie spontanée, n'a rien de spécifique sur le plan qualitatif. En effet, elles ne relèvent pas d'une technologie poussée et les O.S. forment les gros bataillons : chez Michelin par exemple, on ne prévoyait que 90 ouvriers professionnels, principalement dans l'entretien, sur 600 salariés. Et l'essentiel du "tertiaire industriel", dans la recherche, les services commerciaux, la direction générale, reste attaché aux sièges sociaux. Cependant, avec les industries spontanées, elles concourent aux progrès de la diversification et de la masculinisation, ainsi qu'à une plus grande dispersion de l'industrie à l'intérieur de la région.

#### V - LA PERCEE DE L'INDUSTRIE SPONTANEE

La crise de 1965 a malmené les industries apparues au moment de la première révolution industrielle et dont beaucoup n'ont été sauvées que par leur absorption par de grands groupes capitalistes. Elle a accéléré la modernisation des activités nées, depuis l'entre-deux-guerres, de la reconversion, dans le cas de la bonneterie et de la confection, ou de l'adaptation, dans le

cas du voile tergal et du tissu éponge, du tissage traditionnel. Ce mouvement s'est encore poursuivi depuis la crise, avec l'industrialisation de l'effilochage à Cours et le développement de la maille au mètre à Roanne. Les difficultés du tissage, déjà sensibles dès 1955, ont été compensées par l'éclosion de la génération contemporaine d'industries nées d'initiatives du terroir, métallurgie, travail du bois, industries agro-alimentaires... auxquelles nous réserverons l'appellation d'industries spontanées. Elles ont la grande originalité, par rapport aux précédentes, de ne pas être des industries textiles, ce qui améliore l'équilibre de l'emploi entre les sexes et permet une diffusion de l'industrie en dehors de ses fiefs traditionnels.

### 1 - un renouvellement sensible du milieu industriel

#### a) une poussée d'emblée très forte

Associées aux industries décentralisées dont elles sont très proches, les nouvelles industries représentent déjà 28% de l'emploi industriel, alors que les industries anciennes n'en forment plus que 38%, au lieu de 50% en 1964. Si on se réfère aux industries contrôlées par les capitaux locaux, les industries spontanées représentent 21,5% de l'emploi et les industries traditionnelles pas plus du tiers.

Tableau 8 - Evolution de l'emploi (secteur privé) par type d'industrie dans la région ASSEDIC de Roanne, entre 1964 et 1973, bâtiment exclu.

	1964			1973		
	1	2	3	1	2	3
Ind.anciennes	20200	17100	3100	14600	10300	4300
-Tissage & annexes	15300	13400	1900	10100	6700	3400
-ind.diverses (a)	4900	3700	1200	4500	3600	900
onnerie & confection	13800	13800		14000	14000	
rd. de dévelop. récent	6300	4800	1500	9800	6700	3100
Ind.spontanées	4800	4800		6700	6700	
décentralisations	1500		1500	3100		3100
Total	40300	35700	4600	38400	31000	7400

(1) total (2) ind.locales (3) ind.contrôlées par capitaux extérieurs à la région

(a) on a compté dans les industries diverses anciennes la métallurgie pour 400 emplois

Source : ASSEDIC Roanne

Leur importance est encore plus sensible si l'on considère le chiffre d'affaires, puisqu'elles représentent 35% du C.A. industriel de l'arrondissement de Roanne, soit plus que les industries anciennes, qui en

constituaient encore 44% en 1966. Si on écarte les affaires contrôlées par les capitaux extérieurs, les industries spontanées représentent toujours 34,5%, contre 37,8% à la maille et à l'habillement et 27,7% seulement aux industries anciennes.

Tableau 9 - Evolution du C.A. industriel du secteur privé dans l'arrondissement de Roanne de 1966 à 1972, bâtiment exclu.

M. francs 1966	1966			1972					
				1		2		3	
ind. anciennes	520	45,6%		975	34,25%	645	27,7%	330	
- tissage			320			675		425	250
- ind. diverses			200			300		220	80
bonneterie & confection	330	32,8%		870	30,75%	870	37,8%		
ind. récentes	290	25,6%		1000	35%	800	34,5%	200	
- ind. spontanées			180			800		800	
- décentralisations			110			200			200
Total	1140			2845		2315		530	

(1) Total (2) ind. locales (3) ind. à capitaux allogènes

Sources : Ch. de Commerce de Roanne et Connaissance de la Loire (45).

En vingt ans, les industries spontanées ont donc conquis une place très forte. C'est le propre des entreprises jeunes, dans la phase de rapide croissance. Cela tient au dynamisme des patrons-fondateurs. Les plus entrepreneurs d'entre eux, les Crouzet, Potain, Morlat, Giraud... constituent la troisième génération de capitaines d'industries qui succèdent à celle des tisseurs de 1870, les Brécharde, les Poizat... et à celle des bonnetiers et des fabricants de voile, les Piéron, les Linder... Ces anciens techniciens ou ouvriers dans la métallurgie, commerçants ou artisans dans les industries diverses, ont su, dans les cas les plus brillants, acquérir une parfaite maîtrise commerciale et technique, pour occuper jusqu'au monopole, les créneaux judicieusement choisis, compatibles avec leurs possibilités technologiques et financières, dans des secteurs en très fort développement. Cela les autorise à pratiquer des prix de vente bien supérieurs aux prix de revient (19). Les problèmes de gestion d'une grande entreprise et les problèmes de succession commencent juste à se poser : en 1973, Henri Crouzet a transformé en holding la direction familiale et la veuve de Faustin Potain a transféré à Lyon la direction générale qui se trouvait toujours à La Clayette.

b) l'atténuation du déséquilibre de l'emploi suivant les sexes

Le taux d'emploi féminin dans l'industrie a reculé de 46 à 43%, entre 1964 et 1973, dans la région ASSEDIC de Roanne. Le nombre de salariés est resté stable chez les hommes à 24.400 alors qu'il a diminué de 1500, soit de 7%, chez les femmes. Cette diminution est particulièrement marquée dans les régions à prépondérance textile : -17% dans les cantons de Thizy et d'Amplepuis, - 10% dans l'agglomération de Roanne, alors que l'emploi masculin a augmenté de 22,5% dans le reste de l'arrondissement, où les industries récentes ont particulièrement progressé.

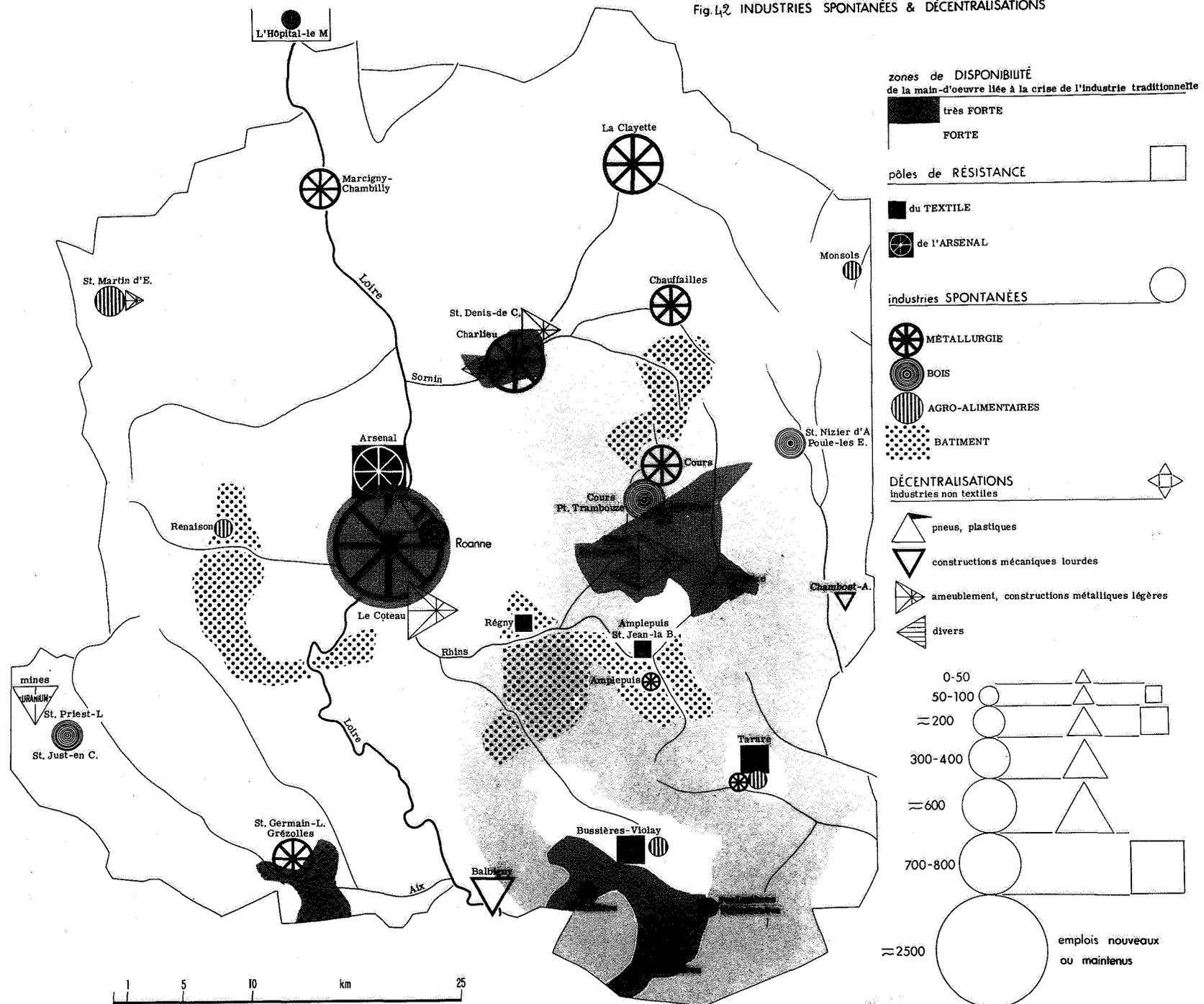
En effet, l'emploi féminin est important dans le tissage où les effectifs ont diminué de 40%. Son pourcentage a même légèrement augmenté, de 46,5 à 47,2%, malgré la généralisation du travail de nuit, qui est réservé aux hommes, car les opérations annexes, comme la confection et le conditionnement, tiennent une place accrue. L'emploi féminin est quasi exclusif dans la maille et l'habillement (82%), où les effectifs n'ont augmenté que de 3,6%. Au contraire, l'emploi masculin est prépondérant dans les branches en développement rapide, avec des taux de 90% dans la métallurgie et de 75% dans les industries diverses.

c) l'atténuation des déséquilibres dans la répartition spatiale

Les industries de la deuxième génération (bonneterie, confection, voile tergal, tissu éponge) s'étaient implantées dans les vieilles régions textiles, dont elles avaient assuré la rénovation. Leur développement avait encore renforcé l'opposition, entre les campagnes manufacturières de l'est et l'agglomération roannaise d'une part, et les campagnes agricoles du nord et de l'ouest, d'autre part.

La crise de 1965 va remettre en cause cette opposition. Les difficultés du tissage ont éliminé les entreprises qui n'avaient pas évolué, alors que la modernisation de la bonneterie et de la confection s'accompagne de la stagnation de l'emploi. Les décentralisations ne font qu'atténuer la diminution d'activité des zones les plus touchées. Au contraire, les industries dynamiques que sont les industries spontanées répondent à des critères d'implantation qui n'ont rien à voir avec la tradition textile. Ce sont parfois des déterminismes naturels, comme pour les salaisons et la transformation du bois en montagne. C'est la présence d'établissements précurseurs qui familiarisent avec le travail d'une matière nouvelle, comme dans le cas de la métallurgie, et l'innovation<sup>se</sup> propage en tache d'huile par imitation. Ce sont enfin les facteurs psychologiques, sociologiques, démographiques, sur lesquels repose l'esprit de risque et d'entreprise. L'industrie spontanée délaisse le pays de

Fig. 4.2 INDUSTRIES SPONTANÉES & DÉCENTRALISATIONS



Thizy (20), coeur textile, prisonnier du passé et favorise l'agglomération de Roanne et la périphérie de la zone manufacturière, à partir de bourgs et de petites villes comme Cours, Chauffailles, La Clayette, Charlieu au nord, Violay et Panissières au sud. Aussi, bien qu'atténué, le contraste demeure entre la rive gauche et la rive droite, où les centres d'entraînement, comme Saint-Martin-d'Estreaux et Saint-Germain-Laval sort peu nombreux.

Tableau 10 - Evolution de l'emploi industriel selon le degré de monoactivité textile et selon la place des capitaux extérieurs à la région (secteur public compris).

	Nb. emplois industriels			% emplois dans le textile			% emplois contrôlés de l'extérieur	
	1964	1973	évolu- tion	1964	1973	évol.	1973	id. - % 1964
aggl. de Roanne(a)	27.750	26.825	- 3,5%	58%	41%	-14%	25,5%	+ 6,5%
reste arrond.	11.100	12.750	+ 15	69,5	43	-26,5	17	+ 6
cantons Thizy et Amplepuis	8.200	6.950	- 18	82,5	70	-12,5	25,3	+ 17,3%
	1966	1973	évolut.	1966	1973	évolut.	1973	id. - % 1964
aggl. Thizy (b)	2.111	1.994	- 5,5%	78%	68%	- 10%	37%	+ 17
Ampl. St-Jean la B.	1.969	2.115	+ 7	83	75	- 8	33	+ 13
aggl. Cours (c)	2.730	2.241	- 18	82	65,5	-16,5	-	-
" Tarare (d)	5.196	5.197	=	77	78,3	+ 1,3	6,7	=
Violay	542	588	+ 23	76	76	=	-	-
aggl. Charlieu (e)	2.947	3.092	+ 1,5	51	36,5	-14,5	24,3	+ 13,3
St-Germain Laval	302	433	+43,3	21	19	- 2	60	- 22,5

(a) y compris l'Arsenal

(b) Thizy, Bourg-de-Thizy, Marnant

(c) Cours, La Ville, Pont-Trambouze

(d) Tarare, Pontcharra, Saint-Forgeux, Les Olmes. Chiffres de 1966 et de 1971

(e) Charlieu, Pouilly/Ch., Saint-Nizier, Chandon, Saint-Denis-de-Cabanne

Source : ASSEDIC Roanne et Lyon

Le tableau 10 montre la corrélation entre l'éloignement de la monoactivité textile, avec le dynamisme industriel d'une part et son caractère endogène d'autre part. Elle s'observe de façon remarquable au niveau des divisions administratives de la région ASSEDIC de Roanne, en dépit du caractère sommaire de ce découpage. Le déclin est sévère dans les cantons de Thizy et

d'Amplepuis, qui conservent un taux de 70% dans le textile, alors que les entreprises extérieures contrôlent actuellement le quart des emplois, au lieu du douzième en 1964. La situation est plus stable dans l'agglomération de Roanne, où la part des industries non textiles est passée des 3/5 aux 2/5 et où l'influence des capitaux extérieurs, beaucoup plus anciennement implantés, a cru modérément. Le reste de l'arrondissement de Roanne connaît une évolution largement positive, qui correspond à un repli relatif de la place du textile, deux fois plus rapide que dans le reste de la région et au plus faible développement des initiatives exogènes.

Il faut certes nuancer<sup>selon</sup> la nature de l'industrie textile. On voit en comparant Tarare et le pays de Thizy, s'opposer la zone du voile, où le taux de monoactivité a été stable et est actuellement le plus élevé, et les zones de tissage traditionnel qui accusent l'effondrement de ces activités. La diminution de l'emploi total, tertiaire compris, entre 1964 et 1973 (21), est de 18% à Cours et de 14,2% à Thizy. Le recul aurait été plus marqué sans les décentralisations à Thizy, type de la place qui ne s'est pas reconvertie, à la différence de Cours, qui est le seul centre industriel important, resté entièrement aux mains des entrepreneurs locaux. Amplepuis semble contredire les corrélations établies puisqu'à une croissance de 14% du nombre total des salariés entre 1964 et 1972, correspondent la résistance du textile et la pénétration des capitaux extérieurs. C'est que ceux-ci se sont surtout investis dans des secteurs nouveaux en expansion: la texturation et l'ennoblissement des fibres synthétiques. L'exemple de Saint-Germain-Laval est original. La monoindustrie textile a disparu dès 1950, car les tissages ont fermé très tôt. L'installation précoce d'entreprises extérieures, où la métallurgie (Gevarm) l'emporte fortement sur la confection (Jalla, Griffon), a entraîné un redémarrage de l'initiative locale, qui s'est étendue aux environs, comme on l'a vu avec la fabrique de serrurerie de Grézolles.

## 2 - des industries ubiquistes

### a) une dispersion déconcertante

La dispersion de l'industrie, en dehors de ses points d'ancrage d'avant la crise, favorise les zones rurales. C'est ce que montre également le tableau: alors que le poids de l'agglomération roannaise reste stable, que le pays de Thizy, où les petites villes rassemblent 82,5% de la population, est en net repli, le reste de l'arrondissement de Roanne connaît un essor certain. Or ce développement n'est pas redevable au groupe urbain de Charlieu, le seul qui avec 10.000 âmes environ, s'élève au dessus des bourgades de 2.000 habitants. L'exemple de La Clayette montre que le phénomène n'est pas propre à l'arrondissement de Roanne.

Les industries spontanées de la 3ème génération ou les rejets tardifs de la deuxième génération ont fleuri dans les bourgs sans tradition industrielle marquée, comme La Clayette bien sûr ou Saint-Martin-d'Estreaux, avec Orgex et les nouvelles bonneteries nées de l'imitation de Cognet-Garas, et même dans les villages, comme Grézolles et Violay, devenu un pôle de développement, avec Linder, le n° 2 du voile de Tarare et une salaisonnerie. Ces industries ont fleuri aussi dans les petites villes et les bourgs de la périphérie du coeur textile, comme Cours, Chauffailles, Panissières. Une seconde auréole, jalonnée par Charliou, Saint-Denis-de-Cabanne, Balbigny, Saint-Germain-Laval, a profité davantage des déconcentrations d'entreprises régionales ou extérieures. Ce sang nouveau a permis à ces centres, autant qu'à l'agglomération de Roanne, de compenser les coupes sombres qui ont eu lieu dans les activités traditionnelles.

Les localisations nouvelles sont pleines d'imprévu. Il est courant qu'on soit obligé d'abattre un pan de montagne pour agrandir l'usine. Qui aurait pensé que Cours, bloqué au fond de la vallée de la Trambouze, aurait été des trois petites villes du Haut-Beaujolais, celle qui ait pu accomplir seule sa mutation ? Qui aurait pensé que Violay, le village le plus élevé de l'arrondissement de Roanne, au flanc de la montagne de Boussuivre, qui atteint 1.000 mètres, allait connaître un tel dynamisme ? La raison première en est dans l'esprit d'entreprise de quelques uns de leurs habitants. Encore faut-il qu'ils aient pu se jouer du milieu géographique ! L'électricité, présente partout, fournit l'énergie. L'obstacle majeur aurait pu être la difficulté des communications. La voie ferrée est supprimée à Cours, en 1969, quand s'amorçait la reprise. La route départementale de Violay à Tarare dégringole de 400 mètres en 8 kilomètres. Mais les camions se jouent du verglas et des virages et assurent partout à bon compte les livraisons, même de pondéreux. Les transports routiers ont été le moyen de fixation de l'industrie spontanée, là où l'esprit d'entreprise l'a implantée.

b) les transports routiers, auxiliaires de la déconcentration.

L'industrie ne souffre guère d'avoir recours à la route, qui assure souplesse, rapidité et des tarifs concurrentiels. La hausse du prix du carburant n'a pas entraîné de baisse de trafic. Les entreprises de transports routiers sont consultées avant qu'une affaire de l'extérieur prenne la décision de s'installer. Elles ont grandi au rythme de l'industrie spontanée et ont avec elle beaucoup de caractères communs.

L'exemple de Cours est particulièrement révélateur à cet égard. Le trafic est de 72.000 tonnes, ce qui est considérable, comparé à l'estimation de 200.000 tonnes pour toute l'agglomération de Roanne en 1970 (22). Plus de

la moitié repose sur l'effilochage, véritable industrie lourde, avec un peu plus de 20.000 tonnes aux arrivages pour les chiffons et un peu moins pour la matelasserie. Puis viennent le bois pour Gimm, les filés et, aux expéditions, les couvertures et les machines. "Ce sont les industriels qui nous ont fait évoluer" reconnaît le patron de la première entreprise, les Transports Joseph Vallier, qui font plus de la moitié du trafic et dont l'activité a doublé tous les dix ans. La maison, fondée en 1900, assurait les services réguliers de voyageurs avec Charlieu, le dévagonnage du charbon à la gare et le ravitaillement en vins du Beaujolais, ce qui était loin d'être négligeable ! Peu à peu les camions remplacent les chevaux. En 1929, elle obtient une licence de zone longue pour Paris (23). Maintenant, elle étend son activité à toute la France. Pour les groupages, trois camions partent quotidiennement, un 20 tonnes sur Paris, un 10 tonnes sur Lyon et un 5 tonnes sur Roanne. Des camions complets sont affrétés, des 20 tonnes pour la matelasserie, des semi-remorques pour le bois. Le souci de ne pas rouler à vide conduit à des voyages triangulaires ou à la recherche d'un fret de retour. Le camion qui amène de la matelasserie dans le Nord, est rechargé pour la Bretagne, d'où il ramène des chiffons à Cours, ou à destination des usines de Voiron ou de Vienne. Le camion qui transporte des couvertures dans l'Ouest, rapporte du bois de la scierie de Nantes pour G.I.M.M. Des semi-remorques sont loués à l'année à l'usage exclusif d'industriels : GIMM et Presto-France, l'imprimerie de Bourg-de-Thizy. Enfin l'entreprise est sortie des limites de la région. Associée à son principal concurrent, Transpocours, qui fait un gros tiers du trafic de la place, elle a monté une société d'affrètement à Nantes, qui livre le bois de la scierie GIMM aux usines du groupe.

On trouve des entreprises du même genre à Roanne, dans d'autres petites villes, voire dans un simple village. La maison Guillermin, à Sainte-Colombe-sur-Gand, travaille beaucoup pour Beka et pour Fima. En cinq ou six ans, elle est passée de 5 à 25 camions. Comme on l'a observé chez Potain, les qualités de la main d'oeuvre jeune, d'origine agricole, ont largement contribué à l'expansion du secteur. C'est parmi elle que sont recrutés la presque totalité des chauffeurs -on en compte 22 chez Vallier pour 33 emplois-. Avisés, résistants, ayant la passion de conduire, ne plaignant pas leur peine, ils sont satisfaits de salaires qui apparaissent élevés : 2.800 francs par mois, plus 45 francs par jour de frais de déplacement, dans une entreprise. Certains sont tentés de se mettre à leur compte. Pour commencer, ils achètent un camion et travaillent avec un bureau de frêt.

c) l'espace rural n'est pas maudit.

Lorsque l'on considère la diminution de la population rurale depuis 1866 et la désindustrialisation des zones manufacturières traditionnelles (24),

on est tenté de penser que les campagnes sont condamnées à la seule activité agricole. Sans parler de pays étrangers comme la Scandinavie, la Suisse, l'Allemagne, l'"Italie du Milieu" et les Etats-Unis, l'essor des industries nouvelles dans le Roannais rural montre que le déclin du secteur secondaire n'est pas une fatalité.

Cependant les conditions sont défavorables à l'industrialisation. Nous rappellerons la vétusté du logement, la difficulté de conserver sur place les jeunes et les cadres. Les petites communes ont en outre, des charges locales très lourdes. En effet, comme le revenu imposable par habitant y est plus faible qu'en ville à cause de la faiblesse de la patente, le nombre des centimes additionnels est plus élevé. Un rapport du sous-préfet de Roanne a montré qu'à chiffre d'affaires égal, une boulangerie-pâtisserie vendant au détail paie une patente de 1.200 francs dans les deux plus petites communes de l'aire du S.D.A.U., au lieu de 693 francs à Roanne (25). Le poids de la fiscalité locale repose de plus en plus sur la patente, à cause de la baisse de valeur des contributions foncières et de la côte mobilière. Ceci est dû au vieillissement des immeubles et à l'extensification de l'agriculture, liées au dépeuplement. A Cuinzier, la patente qui représentait en 1961, 48,46 f. sur 92,67 f., soit 42,8%, représente 54,40 f. sur 99,01, soit 55% après la révision de 1962. Enfin la législation de l'aide à l'industrialisation n'est pas favorable aux zones rurales. Le seuil de recevabilité de trente emplois pour une création ou de 30% d'augmentation des effectifs pour une extension est trop élevé pour les petites entreprises. Les industries agricoles et alimentaires sont exclues du bénéfice de la prime (26).

Les réussites qu'a connues l'industrie spontanée dans ce milieu rural, que forme à notre avis l'ensemble de la Région de Roanne et du Haut-Beaujolais, tiennent à la réceptivité de l'environnement humain à l'initiative d'un entrepreneur. Elles s'expliquent par une démographie et des facteurs socio-psychologiques localement favorables. Mais ces réussites ponctuelles ne remettent pas en cause les déséquilibres structurels et n'empêchent pas que l'écart continue de se creuser avec les régions métropolitaines.

Notes Chapitre II C - LE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DIVERSES ET LA PERCEE DE  
L'INDUSTRIE SPONTANEE

- (1) Ch. Lesourd ( 145 ) L'adaptation d'une ville à la fonction industrielle, étude de Roanne, DES., 1940, p.90.  
Chambre de Commerce de Roanne, Industries de la circonscription en 1936, Archives, 1 p. dactylographiée.
- (2) Le travail en rivière consiste à passer des peaux en poil salées aux peaux en tripe. On le distingue du travail en sec : tannage, retannage, nourriture.
- (3) Ont alors fermé six tuileries industrielles : celles de Veuve Cancalon à Roanne-Le Mayollet, de Boiron à Riorges-Le-Pontet, les deux tuileries de Pouilly-sous-Charlieu et celles de Chambilly et d'Artaix.
- (4) Les chiffres du tableau 6 sont obtenus à partir des données de l'ASSEDIC, confrontées aux renseignements fournis par Connaissance de la Loire ( 145 ) car les grandes entreprises déclarent, suivant les années, le nombre total de salariés ou celui employé dans les chantiers de l'arrondissement.
- (5) La construction traditionnelle n'utilise pas systématiquement les éléments préfabriqués et ne livre pas clés en mains. Le chiffre d'affaires par salarié y est inférieur de moitié à celui de la construction industrielle : 5.000 francs au lieu de 10.000 francs en 1973.
- (6) Il s'agit de Saint-Germain-l'Espinasse, Noailly, Saint-Léger, Ouches, Lentigny, Villers, Saint-Jean-le-Puy.
- (7) René Valette, Saint-Symphorien-sur-Coise, p.204-236, princ. p.214-216, in Université de Saint-Etienne, Les villes du Massif Central ( 148 ), 1971, 462 p.
- (8) Etablissements Orgex, in Connaissance de la Loire, n° 35, 15 nov. 1974, p.117-119.
- (9) René Fillon, L'usine de traitement du fumier de Saint-Priest-la-Roche, in l'Essor, décembre 1974
- (10) Jean-Pierre Houssel ( 153 ), Ville moyenne et agriculture : l'exemple de Roanne, RGL n° 4, 1970, p.405-407.
- (11) Françoise Crouzet ( 168 ), St-Nizier-d'Azergues, mémoire annexé de D.E.S., 1966 p.29-33.
- (12) Remarquable analyse sociologique de cette implantation d'"une usine en pleine campagne", in Roger Daille ( 8 ), Enquêtes et Pastorale , 1962, p.105-112.
- (13) Jean Canard, Promenade à Saint-Priest-Laprugne, 1958, p.67-72.
- (14) SIMO, brochure d'entreprise, sans date ni pagination (12 p.)
- (15) R. Bodu et R. Gautier, Le traitement des minerais d'uranium du Forez, p.107-120, in Annales des Mines, novembre 1962.
- (16) Marc Lacouture, L'ensemble minier de Saint-Priest-Laprugne, Mémoire annexe de D.E.S., in Revue d'Auvergne, tome 77, 1963, n° 4, p. 163-167.

- (17) En 1970, sur les 82 ouvriers qui habitent à plus de 5 km. de l'usine (sur 284), 32 viennent de la montagne manufacturière et 52 des campagnes agricoles. D'après CRESAL ( 60 ), Relations internes et externes de la Région de Roanne, oct. 1970
- (18) Sur 360 salariés de l'usine de Saint-Denis-de-Cabanne, en juillet 1974, 200 habitent à Saint-Denis, 85 à Charlieu et dans les communes limitrophes, 50 à et autour de Chauffailles, 20 dans le canton de Belmont. (Renseignements fournis par la Direction).
- (19) Sur la phase de rapide croissance, Jean-Pierre Houssel ( 46 ), Essor des villes manufacturières..., RGL 1972, p.375-378
- Un bon exemple d'industrie spontanée dans une petite ville en milieu rural est donné dans : A. Coustaury, Déclin et vitalité en Ardèche : la région du Cheylard, in RGL, vol.49, n° 3, 1974, p. 211-239, princ. p.221-228
- (20) A l'époque où Thizy était une petite capitale, on parlait à bon droit du pays de Thizy, pour les cantons de Thizy et d'Amplepuis et quelques communes limitrophes des cantons voisins. Voir Denise Tiller ( 126 ), Le Rhône sous-développé, DES 1967
- (21) Ces chiffres sont plus caractéristiques que ceux de 1966 à 1973, utilisés dans le tableau 10, parce que les difficultés du tissage traditionnel étaient sensibles avant même 1964
- (22) CRESAL ( 60 ), Les transports de marchandises au départ et à l'arrivée dans l'agglomération de Roanne, 1970, p.64-65
- (23) Tout camion de plus de six tonnes de poids en charge, soit 3,5 tonnes de charge utile, fait l'objet d'une licence de camionnage urbain, de zone courte pour un parcours jusqu'à 150 km., de zone longue au delà. Depuis 1945, dans le cadre de la coordination rail-route, la délivrance de licences de zone longue est bloquée.
- (24) Jean-Pierre Houssel, Evolution récente et perspectives du canton de Saint-Symphorien-de-Lay, in Connaissance du Roannais ( 46 ), 1er trimestre 1972, p.20-30
- (25) Préfecture de la Loire, Etude sur le regroupement des communes de l'agglomération de Roanne, avril 1971 62 p., princ. p.49, La fiscalité locale est envisagée dans l'état antérieur à la réforme qui a pris effet au 31/12/1973
- (26) Le Rapport sur l'industrialisation en milieu rural, in Le Monde, 7 Janvier 1975, p.36, insiste particulièrement sur ce point.